



SOCIÉTÉ DES AMIS  
DE VERSAILLES

Le Président

Versailles, le 23 mai 2022

Mesdames, Messieurs,  
Chers Amis,

Après deux années durement marquées par la pandémie de Covid-19, j'ai le plaisir de vous adresser la convocation à la traditionnelle Assemblée Générale de la Société des Amis de Versailles qui se tiendra le :

**Samedi 11 juin à 10h30 à l'Orangerie du château de Versailles**

J'espère vous y retrouver nombreux pour partager le bilan de l'année 2021, vous faire part de nos projets de développement présents et futurs et assister à la présentation des dernières acquisitions par la conservation du Château.

En 2021, grâce à votre soutien, nous avons pu poursuivre nos actions de mécénat pour le château de Versailles aussi bien dans le cadre de l'enrichissement des collections que dans notre implication dans différents projets de restaurations emblématiques, tels que :

- la replantation de la salle des cognassiers du bosquet de la Reine, inauguré en septembre 2021 ;
- l'acquisition de huit assiettes à potage du service « à attributs et groseilles » de Louis XV, grâce au legs de Madame Genneret ;
- l'acquisition du portrait inédit de Marie-Antoinette, par Duplessis, dont la campagne de financement est encore en cours ;
- la restauration de la bibliothèque du Dauphin, dont les travaux se sont achevés en 2022 ;
- et enfin la participation aux campagnes d'adoption des bustes de la Cour de Marbre, des statues de la Chapelle royale, des tulipiers de Virginie, des tilleuls ou encore des bancs du domaine de Versailles.

En 2022, le développement des adhésions « Personne Morale » et « Jeunes Ami » reste déterminant pour développer le nombre de membres et augmenter les ressources financières de la Société afin d'œuvrer en faveur du Château et de contribuer à nos missions.

J'espère vous accueillir nombreux à cette assemblée qui s'achèvera par un verre de l'amitié offert et un pique-nique en option afin de partager un moment convivial. Si vous souhaitez y participer, merci de nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint accompagné de votre participation ou de vous inscrire sur notre site internet.

Dans l'attente du plaisir d'échanger avec vous lors de ce temps fort pour notre association, je vous prie de croire, Chers Amis, à l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Thierry Ortman



Versailles, le 23 mai 2022

Convocation à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de la Société des Amis de Versailles qui se tiendra :  
**Samedi 11 juin 2022 à 10h30 précises**  
**à l'Orangerie du Château de Versailles**  
***La carte de membre des Amis de Versailles vous sera demandée à l'entrée***

**Modalités de vote des membres mineurs :** Conformément à la jurisprudence de la Cour de cassation, le Conseil d'Administration en sa séance du 4 avril 2022 a décidé que les membres mineurs de l'association de 16 ans et plus pourront participer aux assemblées générales et prendre part au vote – sauf opposition de l'autorité parentale. Les membres mineurs de moins de 16 ans pourront être représentés par leur représentant légal qui devra présenter une pièce d'identité.

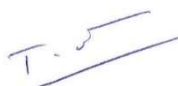
**Ordre du jour**

- 1 - Rapport moral et des activités présenté par Thierry Ortman, Président - vote à main levée
- 2 - Rapport financier présenté par Daniel de Beaurepaire, Trésorier
- 3 - Rapport du commissaire au compte
- 4 - Approbation des comptes de l'année 2021 et affectation du résultat de l'exercice - vote à main levée
- 5- Approbation du legs de M. Elward Bresett (résolution page suivante) - vote à main levée
- 6 - Présentation du budget 2022 présenté par le Trésorier et approbation du budget - vote à main levée
- 7 - Projets 2022 et 2023
- 8- Approbation des cotisations 2023, maintenues au niveau des cotisations 2022 - vote à main levée
- 9- Renouvellement du conseil d'administration : l'élection de 14 administrateurs est soumise au vote de l'Assemblée - vote à bulletin secret
- 10 - Questions diverses

Vous trouverez en pièces jointes :

- un pouvoir par membre
- le budget 2022
- la liste des candidatures pour le conseil d'administration

Les membres de la Société pourront consulter les comptes 2021 de la Société à partir du 24 mai 2022 au bureau des Amis de Versailles (Aile Nord des Ministres, château de Versailles), ou sur le site internet dans la rubrique réservée aux membres.

  
Président

## Approbation du legs de M. Elward Bresett

Rappels :

- **Les Statuts :** *« Article 10 – Règles particulières à l’immobilier et aux dons et legs  
Les délibérations du conseil d’administration relatives aux acquisitions, échanges et aliénations des immeubles nécessaires au but poursuivi par l’Association, constitution d’hypothèques sur lesdits immeubles, baux excédant neuf années, aliénation de biens rentrant dans la dotation et emprunts, doivent être approuvées par l’assemblée générale.  
L’acceptation des dons et legs par délibération du conseil d’administration prend effet dans les conditions prévues par l’article 910 modifié du code civil.  
Les délibérations de l’Assemblée Générale relatives aux aliénations de biens mobiliers et immobiliers dépendant de la dotation, à la constitution d’hypothèques et aux emprunts, ne sont valables qu’après notification et expiration du délai de non-opposition. »*
- **La résolution approuvée par l’Assemblée Générale du 16/06/2017, concernant la vente d’un bien immobilier :** *« Pour tout legs ou don dont la Société serait informée après ce jour, l’Assemblée Générale donne tout pouvoir au Président, avec faculté de substitution, à l’effet de signer « sous condition de ratification en AG » tout avant-contrat de vente d’un bien immobilier que la Société aurait vocation à recevoir par succession ou par donation, dès lors que ce legs aurait été valablement approuvé et accepté préalablement par le Conseil d’administration. Le tout aux charges et conditions qu’il aviserait. »*

« Nous avons été informés le 27/04/2021 par Maître Antoine Billecocq, notaire à Paris (75006) que la Société des Amis de Versailles était légataire de Monsieur Elward Bresett, décédé le 12 mars 2021.

Aux termes d’un testament du 19 mars 2018, Monsieur Bresett a institué « pour légataire universel l’Association Diocésaine de Paris, à charge pour elle de délivrer le legs suivant : 45% de mes biens à la Société des Amis de Versailles, en ce compris une statuette en biscuit (...). »

Les documents transmis par l’étude Morel d’Arleux Notaires indiquent que les legs peuvent être exécutés, avec une part revenant à la Société des Amis de Versailles estimée à 882 400 €. »

**Le Conseil d’Administration du 14 décembre 2021 a approuvé ce legs, autorisé le Président à faire toutes démarches pour accepter ce legs, régulariser tous actes le concernant sous condition suspensive de l’accord de l’Assemblée Générale. Le Conseil d’Administration a autorisé en outre le Président à déléguer ses pouvoirs pour régulariser les actes notariés.**

**L’Assemblée Générale accepte le legs de M. Bresett et autorise le Président à faire toutes démarches pour accepter ce legs, régulariser tous actes le concernant. L’Assemblée Générale autorise en outre le Président à déléguer ses pouvoirs pour régulariser les actes notariés et à signer tout contrat de vente d’un bien immobilier, pour un montant supérieur à 900 000 € net vendeur.**



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2022

# POUVOIR

Si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale 2022,  
**ce pouvoir est à retourner par courrier à la Société des Amis de Versailles**  
**avant le 3 juin 2022**

AUCUN POUVOIR NE SERA ACCEPTE APRES CETTE DATE

### NI LE JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Ce pouvoir peut :

soit être attribué à un membre de la société des Amis de Versailles, à jour de sa cotisation et présent le jour de l'Assemblée Générale. (rappel des statuts : « *Les pouvoirs sont admis dans la limite de 10 (dix) par membre de l'association* »).

soit être retourné sans indication du mandataire, dans ce cas il sera attribué par le Président à un membre de la société des Amis de Versailles, à jour de sa cotisation et présent le jour de l'Assemblée Générale.

Nom :

Prénom :

N° adhérent :

Donne pouvoir à : .....

Pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire de la Société des Amis de Versailles du 11 juin 2022 et prendre toutes décisions à ma place.

Fait à.....

le ...../...../2022

Signature (obligatoire, précédée de la mention manuscrite *Bon pour pouvoir*) :

Société des Amis de Versailles : BUDGET 2022

		<b>budget 2022</b>	<b>exercice clos 31/12/2021</b>	
<b>PRODUITS</b>	Cotisations	460 000 €	379 000 €	
	Dons	91 000 €	215 487 €	
	Legs, assurances-vie et donations	882 400 €	15 357 €	
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieures	30 000 €	200 925 €	
	Activités et soirées membres	90 000 €	23 072 €	
	Ventes	15 500 €	17 268 €	
	Reprise sur provisions et amortissements			
	Autres		14 725 €	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 568 900 €</b>	<b>865 834 €</b>	
<b>CHARGES</b>	Dépenses de mécénat en faveur du château	0 €	346 429 €	
	Engagements à réaliser sur ressources affectées		17 076 €	
	Charges de personnel	310 000 €	297 927 €	
	Autres charges de fonctionnement	272 250 €	196 221 €	
	Soutien aux publications	0 €	0 €	
	Coûts des activités	60 000 €	11 224 €	
	Coût d'achats des produits vendus	43 500 €	43 625 €	
	Dotations aux amortissements et provisions	7 000 €	15 264 €	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>692 750 €</b>	<b>927 766 €</b>	
	<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>876 150 €</b>	<b>-61 932 €</b>	
	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
		Intérêts de produits financiers	3 500 €	4 902 €
	<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
		Intérêts et charges financières		
	<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>3 500 €</b>	<b>4 902 €</b>	
	<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1+2)</b>	<b>879 650 €</b>	<b>-57 030 €</b>	
	Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnelles			
	<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
	Impôt sur les sociétés		476 €	
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 572 400 €</b>	<b>870 736 €</b>	
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>692 750 €</b>	<b>928 242 €</b>	
	<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>879 650 €</b>	<b>-57 506 €</b>	

## Assemblée générale du 11 juin 2022



### Election des membres au conseil d'administration

#### Procédure de vote :

Les votes seront possibles dès l'ouverture de l'Orangerie, après émargement et avant l'ouverture de l'assemblée générale.

#### Candidatures :

**2 postes d'administrateurs à échéance 2025**, suite au décès en cours de mandat de M Forneri et de M Guéguinou



	Madame Bénédicte ANGLES	Administratrice de Sociétés Administrateur de l'association depuis le 13 décembre 2021, cooptée par le conseil du 14/12/21 en remplacement de Monsieur Jean-Marc Forneri <i>Nouvelle candidature</i>
	Monsieur Boris MUGNERET	Notaire Administrateur de l'association depuis le 13 décembre 2021, coopté par le conseil du 14/12/21 en remplacement de Monsieur Jean Guéguinou <i>Nouvelle candidature</i>

#### **12 postes d'administrateurs à échéance 2028 :**

1 poste d'administrateur qui a démissionné en cours de mandat en 2020 et n'a pas été remplacé : Mme Clémentine Gustin-Gomez

3 postes d'administrateurs ne représentant pas leur candidature : M Bertrand Chardon (Secrétaire Général adjoint), M Philippe Préval, M Philippe Schmitt

8 postes d'administrateurs représentant leur candidature

	Chantal BLONDET	Responsable de gestion Ressources Humaines -retraîtée
	Brigitte BRISSET	Ophtalmologue – retraitée

	Béatrice DE BOURBON DES DEUX SICILES	Professionnelle du tourisme et des relations presse
	Véronique BUJON DE L'ESTANG	Ancien ambassadeur <i>Vice-Présidente</i> <i>Directrice de Versalia</i>
	Franck FERRAND	Ecrivain, Animateur d'émissions de radio et de télévision
	Michèle FIESCHI-FOUAN	Membre du Board des American Friends of Versailles <i>Nouvelle candidature</i>
	Pierre GATTAZ	Dirigeant de Société <i>Nouvelle candidature</i>
	Jean-Marc LE ROUX	Dirigeant de Société
	Thierry ORTMANS	Dirigeant de Société <i>Président</i>

	<p>Jean-Christian PETITFILS</p>	<p>Ecrivain, Historien <i>Nouvelle candidature</i></p>
	<p>Jérôme PLOUSEAU</p>	<p>Directeur financier <i>Trésorier Adjoint</i></p>
	<p>Stephen SOBEY</p>	<p>Dirigeant de Société Responsable de la nouvelle initiative "UK Friends of Versailles". <i>Nouvelle candidature</i></p>